

POURQUOI PRENDRE EN CHARGE L'ADHÉSION DE VOS ÉQUIPES RH À L'andrh ?

RÉSEAU

ANCORAGE TERRITORIAL

VEILLE CONTINUE

UN RÉSEAU QUALIFIÉ

Offrir à vos collaborateurs l'opportunité de rejoindre l'ANDRH, c'est leur donner accès à un réseau RH puissant, des ressources exclusives et des échanges enrichissants **pour répondre aux enjeux de votre organisation.**

UN FORT ANCORAGE TERRITORIAL

- **+ de 75 ans d'influence sur le débat public**
- Des liens institutionnels forts avec des acteurs locaux majeurs (**DREETS, APEC, France Travail, France Stratégie...**)
- Une représentativité du tissu économique français avec 80% privé / 20% public, 50% de PME, 38% d'ETI et les grands groupes
- Soit plus de 12 millions de salariés représentés par nos adhérents

UN LEVIER DE PERFORMANCE ET DE VEILLE CONTINUE

- Un **accès privilégié à des ressources opérationnelles** (mémos, webinars, podcasts,...) répondant aux problématiques de vos entreprises et à vos enjeux business.
- Une **veille RH** réglementaire, législative et stratégique ainsi que des **formations prospectives** pour anticiper les défis de demain.
- Une mise à jour constante de ses compétences sur les enjeux RH actuels et futurs.

UN TARIF CONCURRENTIEL

454€ / an + 100€ de droits d'entrée la 1ère année.

Un investissement amorti dès le premier webinar suivi !

UNE ASSOCIATION ENGAGÉE ET RECONNUE

L'ANDRH est un acteur clé des grandes réformes RH :

- Contributeur à la 1ère édition des **Assises du Travail** (missionnée par le ministère du travail sur les sujets de SQVT & organisation du travail).
- Porteur de la mise en œuvre du programme "**un sénior une solution**" et de nombreuses autres positions.
- Préfiguration de **France Travail**.
- Consultation sur l'ensemble des projets de loi touchant le monde de l'entreprise.